

Visite du Ministre Olivier DUSSOPT, Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion à Besançon le vendredi 7 juillet 2023

Intervention d'Olivier GRIMAITRE, Vice-Président du Comité Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CREFOP), Mandaté CGT

Mr le Ministre, Mr le Préfet, Mme la Présidente de Région, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Je tenais d'abord à remercier le GRETA, sa direction et ses personnels pour leur accueil et saluer cet acteur du service public de la formation dont l'AFPA qui a deux pas fait partie également.

La Région Bourgogne Franche-Comté a été la première à signer son Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences en décembre 2018, permettant de déployer les actions de formations dès le 1er janvier 2019.

Grâce aux moyens mobilisés par l'Etat (Dotation additionnelle de 66 millions d'euros par an) et le maintien du socle de la Région (83 millions par an) durant la période 2019-2023, le PRIC a atteint :

- ses objectifs quantitatifs : Depuis 2019, ce sont près de 100 000 demandeurs d'emplois qui ont été formés dont 20% de bénéficiaires du RSA
- ses objectifs qualitatifs : Grâce à des contenus de formation adaptés aussi aux publics vulnérables et les plus éloignés de l'emploi, les résultats en matière de certification et d'insertion professionnelle ont été bons. On peut par exemple citer le taux de certification de l'ordre de 78% pour les stagiaires « infra bac » formés.

Ces bons résultats ont été possibles grâce à la mobilisation de tous les acteurs du service public de l'orientation, de la formation, de l'insertion et de l'emploi. Les services publics et les structures assurant des missions de service public ont donc un rôle essentiel à jouer et doivent être davantage soutenus à l'avenir tout comme les organismes de formation qui ont su faire preuve d'adaptation et d'innovation pour répondre aux besoins des publics et des entreprises dans un contexte financier et sanitaire difficile.

Après ce satisfecit, je voudrais maintenant aussi souligner les points de vigilance, les inquiétudes et certaines dérives constatées.

La focale mise aujourd'hui sur les compétences recherchées par les entreprises et sur les formations composées de blocs de compétences devant y répondre ne doit pas faire oublier que la formation doit déboucher sur une qualification ou une certification.

La façon d'y parvenir peut évoluer dans ses modalités mais l'objectif final reste bien le même pour permettre à la personne certes de répondre aux besoins d'une entreprise mais aussi d'avoir un bagage plus large donnant une capacité d'adaptation et la possibilité d'une mobilité choisie et non subie.

Nous ne voulons pas d'une politique de formation adéquationniste. La formation doit faciliter l'accès à l'emploi et à l'autonomie mais elle doit permettre aussi l'émancipation et, à travers les compétences reconnues par une qualification, la reconnaissance et une juste rémunération.

Par ailleurs, la formation ne résoudra pas à elle seule la problématique des métiers en tension car tant que les entreprises et les branches professionnelles concernées n'offriront pas de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, les formations professionnelles proposées en amont de ces métiers ne trouveront pas davantage preneurs.

Pourquoi l'Etat ne conditionne-t-il le versement de certaines aides publiques à des engagements de la part des entreprises en matière de qualité de l'emploi, de salaires et d'environnement pour revaloriser certains métiers, les rendre plus attractifs et pour accélérer la transition écologique ?

La Région et certains partenaires sociaux ont d'ailleurs montré sur ce point la voie en signant une charte sur l'éco-socio conditionnalité des aides régionales. Encore une belle innovation en Bourgogne Franche-Comté mais qui malheureusement n'a pas encore été signé par l'Etat et le MEDEF ! J'aurais envie de vous dire aujourd'hui Mr le Ministre, qu'en pensez-vous ?

Le dialogue social en région doit permettre d'avancer sur les questions d'orientation, de formation et

d'emploi en ne négligeant aucune partie prenante.

Il est plutôt bon en Bourgogne Franche-Comté jusqu'à présent mais les syndicats de salariés souhaitent pouvoir être écoutés et entendus.

Nous attirons donc votre attention sur le fait que la fin du PRIC en 2023 et l'absence d'engagements financiers de l'Etat dans le prolongement en 2024 et les années suivantes mettent en danger les actions innovantes mises en place entre 2019 et 2023 et réduit drastiquement l'offre de formation ce qui engendre une véritable rupture néfaste.

Cette alerte la Présidente de Région et moi-même, nous vous l'avions faite dès le 18 novembre 2022 lors de votre visite à Dijon avec la Haut-Commissaire aux compétences.

J'aimerais donc vous demander aujourd'hui Mr le Ministre si vous allez pérenniser le niveau d'engagement financier et la gouvernance dans le cadre du PRIC compte-tenu des bons résultats observés.

Vous avez aussi indiqué Mr le Ministre que les missions du Haut-Commissariat aux compétences allaient être reprises par France Travail qui devrait bientôt voir le jour.

Même si la loi pour le plein emploi est encore en discussion aujourd'hui et n'a pas été voté, je tiens à vous dire quelles sont nos inquiétudes et nos points de désaccords sur ce qui est envisagé au niveau de France Travail :

- nous dénonçons la libéralisation du service public de l'emploi en ouvrant davantage la porte aux opérateurs privés de placement alors qu'il faudrait renforcer les moyens donnés aux opérateurs du service public de l'emploi que sont Pôle Emploi, les Missions Locales, les CAP Emploi et l'APEC. Nous craignons également à terme une fusion globale de ces différents opérateurs sans réelle plus value et moyens supplémentaires pour améliorer le service rendu.
- nous dénonçons aussi l'inscription obligatoire et l'algorithme d'orientation vers les opérateurs du service public de l'emploi
- Qu'un demandeur d'emploi, un bénéficiaire du RSA, un jeune, une personne en situation de handicap bénéficie d'un accompagnement global renforcé et s'engage dans un parcours est normal mais démultiplier les outils de contrôle et les sanctions n'est pas acceptable tout comme contraindre les personnes à 15h à 20 d'activités par semaine sans être rémunérées. Je rappellerais qu'un demandeur d'emploi est avant tout un privé d'emploi
- La territorialisation ne doit pas favoriser la mise en compétition des territoires, des établissements et des travailleurs tout en contraignant les collectivités territoriales à s'engager financièrement.
- La question budgétaire se pose aussi : quel financement apporterez-vous à votre réforme Mr le Ministre et où irez-vous chercher cet argent ?

Je finirais mon propos en vous demandant Mr le Ministre quelle place les partenaires sociaux auront au niveau de la gouvernance de France Travail notamment au niveau régional ? Quelle place aura le CREFOP également ?

J'ai dit au début de mon intervention que le dialogue social était plutôt bon en Bourgogne Franche-Comté (nous avons signé le PRIC et les deux avenants en présence d'Elisabeth BORNE d'ailleurs) mais je dois vous avouer Mr le Ministre que je suis inquiet aujourd'hui en voyant que les partenaires sociaux ont été totalement écartés de la concertation qui a vu naître le protocole de préfiguration de France Travail entre l'Etat et la Région en Bourgogne Franche-Comté et que vous vous apprêtez à signer avec la Présidente de Région.

J'espère Mr le Ministre que vous pourrez nous apporter aujourd'hui quelques éléments rassurants et certains engagements aussi.

Je vous remercie